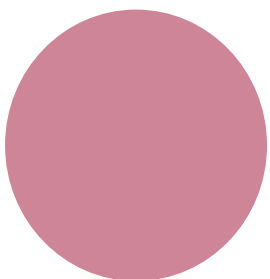
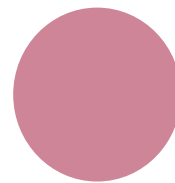


SAÔNE ET LOIRE

- LA FABRIQUE
- LA MAISON DU BEUVRAY
- LE RÉSERVOIR



LA FABRIQUE (71)

RÉSIDENCE POUR ARTISTES, LIEU DE VIE ARTISTIQUE, PROGRAMMATION CULTURELLE

Lieu : **MESSEUGNE à Savigny sur Grosne en Saône et Loire** (milieu rural entre chalon sur Saône et Mâcon)

En quelques chiffres :

Avec **1500m2 au sol**, un grand théâtre (**390 places avec les emplacements libres**), un petit théâtre (**50 places**), de grands espaces d'expositions et de création...

Depuis son inauguration en mai 2011 jusqu'en septembre 2014, soit deux ans et demi, L'association Les Strapontins siégeant à La Fabrique a accueilli environ **900 jours de résidences** d'artistes en création pour le spectacle vivant et, dans l'esprit qui fût celui de son inauguration, 22 Fabri-K-tions réunissant pour le moins, **60 compagnies, 90 spectacles**, des plasticiens, des improvisés, des lectures, de multiples rencontres artistiques...

Aussi, dans un souci permanent d'accompagner et de soutenir au mieux les projets artistiques, La Fabrique, entre autres :

- s'associe activement au Réseau Affluence (Plusieurs spectacles ont été ainsi présentés et intégrés par la programmation du réseau : Cie Yaota, Cie du Bonheur Vert, Cie L'Estaminet Rouge, Cie Tête d'Orange, Cie La Fact, Cie Les Encombrants, Cie Farfalla, Cie A Corps Ecrits, Cie Reldec, Cie Splanchnick, Cie Hors Loge...

- collabore étroitement avec plusieurs structures (l'**ECLA** de saint Vallier, **Le Réservoir** à Saint Marcel, le **C2** à Torcy...) pour **accompagner collectivement des projets et mutualiser les atouts**,

- s'investit sur les rencontres inter-professionnelles du spectacle vivant organisées depuis deux ans à L'ECLA avec **ARTISTES EN CULTURE EN BOURGOGNE** pour répondre entre autres à la problématique de la visibilité dont souffrent tous les professionnels du spectacle vivant. Une trentaine de compagnies se sont ainsi retrouvées à LA FABRIQUE les 11, 12 et 13 septembre 2014 pour réaliser un village d'artiste tout en présentant bon nombre d'extraits de spectacles en présence de programmeurs,

- met en place **des temps forts danse** permettant des rencontres entre compagnies lors de la programmation de la septième Fabri-K-tion,

- conduit des actions en direction des **établissements scolaires** (maternelles, primaires et collèges),

- participe aux ateliers de réflexion pilotés par le Conseil Régional réunissant des acteurs culturels.

Nom de la structure d'accueil ou du lieu	LA FABRIQUE (71)
Nom et statut juridique de la structure porteuse	Association LES STRAPONTINS
Bâtiment public ou privé (précisez)	Bâtiment privé
Date de création du lieu	Mai 2011
Coordonnées	Adresse : Messeugne - 71460 SAVIGNY SUR GROSNE Tél : 06 78 78 77 95 Mail : olivierdavid@alafabrique.org Site Internet : alafabrique.org
Contacts	Responsable de la structure / Contact artistique : Nom : Olivier DAVID Tél : 06 78 78 77 95 Mail : olivierdavid@alafabrique.org
	Responsable de l'accueil : Nom : Tél : Mail :
	Technicien : Nom : Tél : Mail :
Disciplines artistiques	Toutes
Type d'accueil * (cf éléments de définition)	
Pré-Requis exigés (association déclarée, licence d'entrepreneur du spectacle...)	Association Loi 1901 Trois licences
Modalité(s) de sélection	Sur rendez-vous
Documents à fournir	Variable
Aide financière à la production	NON en général et OUI quelquefois Si oui, à quelle hauteur ? Faible et variable
Politique d'adhésion	Adhérer à l'association (5 euros)
Politique tarifaire	Résidence gratuite
Calendrier de demande d'accueil (précisez le délai de dépôt des dossiers ou candidatures)	
Durée de l'accueil (nombre de semaines)	Entre 1 et 8 semaines
Capacité d'accueil (nombre d'équipes accueillies sur la même période)	

Conditions techniques	Fiche technique du lieu :
	Année de construction : 1960, ancienne fromagerie
	Superficie de la salle : 1500m ² au total, avec Grand théâtre (400m ²), Petit théâtre et d'autres espaces possibles...
	Jauge : Grand théâtre 200, et 390 avec les emplacements libres (Commission sécurité), Petit théâtre (50), avec d'autres espaces...
	Chauffage : Grand théâtre (NON), Petit théâtre (OUI)
	Occultation : oui
	Commodités (toilettes, cuisine équipée...): toilettes, cuisine
	Equipement technique :
	Mise à disposition personnel technique : variable
	Matériel de sonorisation : sommaire mais des possibilités en mutualisant
	Equipement lumière : sommaire (Pour l'heure : Console lumière OXO, Blocs de puissance 48 + 8 circuits, 16 Par 64 1000, 4 PC 1000, 6 PC 500, 6 Par 56, 10 Par 16...) mais des possibilités en mutualisant
	Autre :
	Surface de travail :
	Superficie scène : Grand théâtre (10 x 12m), Petit théâtre (env 6 x 6m)
Ouverture : Grand théâtre (10m), Petit théâtre (6m)	
Profondeur : Grand théâtre (12m), Petit théâtre (6m)	
Hauteur minimale :	
Hauteur maximale : Grand théâtre (5m), Petit théâtre (2,5m)	
Accroches possibles (arts du cirque) : oui, dans d'autres espaces (env. 7m ht)	
Revêtement (tapis de danse, plancher flottant, sol dur...): moquette, tapis danse, sol dur...	
Hébergement / Restauration (précisez si les coûts sont pris en charge par la structure ou sont à la charge de la compagnie)	Type et capacité d'hébergement : Sur place dans une ancienne habitation restaurée. Coût de l'hébergement : gratuit (avec une éventuelle participation en cas de chauffage...) Type et capacité de restauration : logement (à partir de 2015) Coût de la restauration : à la charge des cie sauf les jours de représentations.
Type d'accompagnement des équipes accueillies (regards extérieurs, relais d'infos et de communication, aide technique, fabrication des décors...)	Espace pour la fabrication des décors, regards extérieurs, mutualisation, accompagnement, informations, communication...
Modalités d'ouverture au public (restitution, actions en direction des publics)	En règle générale, durant les Fabri-K-tions de mai à fin septembre.
Nombre d'équipes accueillies chaque année (précisez quelques exemples)	Variable, environ une trentaine de compagnies par an.

LA MAISON DU BEUVRAY

La Maison du Beuvray, au cœur des hauteurs du Morvan, à 1 km du village de Saint Léger sous Beuvray est dans un cadre de silence qui favorise la réflexion, le dépaysement et le travail.

La Maison du Beuvray est un Centre Culturel qui organise tous les ans une Saison Culturelle et un Centre de Séjour.

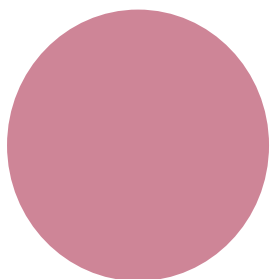
Elle reçoit des groupes pratiquant principalement des activités culturelles et plus particulièrement liées à la pratique de l'instrument et de l'art choral, mais aussi des réunions de travail d'associations, des familles, des séjours scolaires, des stages de bien être, etc..

Ils trouvent là des conditions idéales pour leur travail : 4 salles équipées de bons pianos dont un auditorium de 280 m² à l'acoustique exceptionnelle, un hébergement confortable et une restauration de qualité préparée sur place ainsi qu'un accueil attentif de la part de la direction et d'un personnel toujours disponible.

Résidences :

La Maison du Beuvray est ouverte toute l'année et peut accueillir gratuitement en hébergement et restauration 1 ou 2 groupes par an en résidence, suivant les disponibilités et pendant les périodes de moindre affluence (novembre, décembre ou janvier, février) et pour des séjours de 2 à 10 jours maximum, au besoin fractionnés.

En contrepartie une restitution publique sera offerte par le groupe en résidence.



Nom de la structure d'accueil ou du lieu	MAISON DU BEUVRAY – CENTRE CULTUREL MARCEL CORNELOUP
Nom et statut juridique de la structure porteuse	Association loi 1901
Bâtiment public ou privé (précisez)	Propriété de la commune de St Léger sous Beuvray
Date de création du lieu	1983
Coordonnées	Adresse : Le Moiron - 7199 Saint- Léger-sous-Beuvray Tél : 03 85 82 55 46 Mail : maisondubeuvray@wanadoo.fr Site Internet : www.maisondubeuvray.com
Contacts	Responsable de la structure : Nom : Bernard LALLEMENT, Président du CA Tél : 01 46 83 82 29 Mail : cfalall@club-internet.fr Responsable de l'accueil : Nom : Corinne PERRAUDIN, directrice Tél : 03 85 82 55 46 Mail : maisondubeuvray@wanadoo.fr Technicien : Nom : Tél : Mail :
Disciplines artistiques	
Type d'accueil * (cf éléments de définition)	
Pré-Requis exigés (association déclarée, licence d'entrepreneur du spectacle...)	
Modalité(s) de sélection	
Documents à fournir	
Aide financière à la production	NON
Politique d'adhésion	
Politique tarifaire	
Calendrier de demande d'accueil (précisez le délai de dépôt des dossiers ou candidatures)	1 an, tout dépend de l'occupation du lieu par des groupes de clients
Durée de l'accueil (nombre de semaines)	1 à plusieurs possible, sur période de novembre, décembre, janvier et février

Capacité d'accueil (nombre d'équipes accueillies sur la même période)	
Conditions techniques	Fiche technique du lieu :
	Année de construction : 1983
	Superficie de la salle : 280 m ²
	Jauge : 200
	Chauffage : électrique
	Occultation : non
	Commodités (toilettes, cuisine équipée...) :
	Équipement technique :
	Mise à disposition personnel technique : non
	Matériel de sonorisation : non
	Équipement lumière : non
	Autre :
	Surface de travail :
	Superficie scène : 18m ²
Ouverture : 6m x 3m	
Profondeur : 3m	
Hauteur minimale : 7m	
Hauteur maximale : 7m	
Accroches possibles (arts du cirque) : non	
Revêtement (tapis de danse, plancher flottant, sol dur...) : moquette	
Hébergement / Restauration (précisez si les coûts sont pris en charge par la structure ou sont à la charge de la compagnie)	Type et capacité d'hébergement : logement et restauration Coût de l'hébergement : gratuit Type et capacité de restauration : Coût de la restauration :
Type d'accompagnement des équipes accueillies (regards extérieurs, relais d'infos et de communication, aide technique, fabrication des décors...)	
Modalités d'ouverture au public (restitution, actions en direction des publics)	Oui possible, spectacle en fin de résidence
Nombre d'équipes accueillies chaque année (précisez quelques exemples)	2 maximum

LE RÉSERVOIR

« Toute personne doit pouvoir participer à la vie culturelle de son choix et exercer ses propres pratiques culturelles dans les limites qu'impose le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales ».

~ Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle (2 nov 2001) ~

La culture est un facteur d'identité, de spécificité et de différenciation qui permet à une collectivité de se distinguer et d'affirmer sa personnalité et surtout un moteur du vivre ensemble. Un territoire qui avance doit s'emparer d'une politique culturelle, source d'épanouissement pour ses habitants. Mais si la culture est un champs de reproduction sociale édifiant, elle est d'abord perçue comme une manifestation de distinction, distinction sociale, distinction de classe...

La politique culturelle d'une ville doit d'abord servir ses habitants. Ils sont au coeur de la dynamique culturelle et en sont les principaux acteurs.

La ville de Saint-Marcel depuis de nombreuses années s'est engagée dans une politique culturelle volontariste. Une des manifestations de cette volonté est la création du lieu « **Le Réservoir** ».

Cet équipement a pour missions principales :

- d'encourager les pratiques amateurs. Ces pratiques culturelles constituent, non seulement une grande richesse pour ceux qui les vivent, mais aussi une étape importante vers l'accès vers d'autres formes de cultures.
- favoriser la médiation. L'accès à la culture n'est pas simple pour beaucoup de nos concitoyens. Une politique d'offre supplémentaire n'entraîne pas obligatoirement la démocratisation. Souvent ce sont d'abord les habitués qui en bénéficient. Notre saison culturelle est un outil au service des indispensables « passeurs de culture » (artistes, bénévoles, techniciens,..) qui font le lien entre les oeuvres et le public.

En second lieu, associé à cet équipement, une politique tarifaire.

Le prix d'une place n'est peut être pas le premier obstacle à l'accès à la culture. Néanmoins, il peut constituer un frein. C'est pourquoi, nous avons privilégié une politique tarifaire incitatrice en direction du public. Mais une politique tarifaire sans accompagnement ne profite qu'au public habituel des lieux. Cet accompagnement peut s'attacher en particulier à la promotion d'initiatives locales qui sont des projets fédérateurs pour notre territoire.

Notre politique culturelle est un des moteurs d'une action citoyenne, concertée, responsable et partagée.



Quelques liens sur le site pour mieux se situer...

http://www.le-reservoir.info/images/plan_ensemble.jpg

http://www.le-reservoir.info/infos_plan.html

LE RÉSERVOIR

Nom de la structure d'accueil ou du lieu	Le Réservoir
Nom et statut juridique de la structure porteuse	Mairie de Saint Marcel
Bâtiment public ou privé (précisez)	Établissement public en régie directe
Date de création du lieu	Septembre 2007
Coordonnées	Adresse : 16, Rue Denis Papin 71380 Saint Marcel Tél : 03 85 42 46 27 Mail : lereservoir@saintmarcel.com Site Internet : www.le-reservoir.info
Contacts	Responsable de la structure : Nom : Nicolas AUBRY Tél : 03 85 42 46 21 Mail : n.aubry@saintmarcel.com
	Responsable de l'accueil : Nom : Aurélie LOUTAN Tél : 03 85 42 46 27 Mail : a.loutan@saintmarcel.com
	Technicien : Nom : Sylvain DEBUIIS Tél : 06 83 63 68 16 Mail : s.debuis@saintmarcel.com
Disciplines artistiques	Pluridisciplinaire
Type d'accueil * (cf éléments de définition)	Résidence de création ou expérimentation, diffusion territoriale.
Pré-Requis exigés (association déclarée, licence d'entrepreneur du spectacle...)	Association ou structure disposant d'une assurance RC.
Modalité(s) de sélection	Selon projet et demandes nous privilégions les compagnies locales, départementales, puis régionales. Exceptionnellement d'autres régions.
Documents à fournir	Descriptif du projet en cours et but de la résidence.
Aide financière à la production	NON
Politique d'adhésion	
Politique tarifaire	
Calendrier de demande d'accueil (précisez le délai de dépôt des dossiers ou candidatures)	6 mois à 1 an en amont
Durée de l'accueil (nombre de semaines)	de 2 jours à 2 semaines (selon projet)

Capacité d'accueil (nombre d'équipes accueillies sur la même période)	1 compagnie / période
Conditions techniques	Fiche technique du lieu : sur demande et sur le site www.le-reservoir.info
	Année de construction : 2007
	Superficie de la salle : 300m ²
	Jauge : de 80 à 190 assis / 250 places debout
	Chauffage : oui
	Occultation : oui
	Commodités (toilettes, cuisine équipée...): WC, frigos, équipement pour réchauffer les plats
	Équipement technique :
	Mise à disposition personnel technique : un régisseur accueil résidence (6h/période)
	Matériel de sonorisation : sur le site www.le-reservoir.info (espace pro)
	Équipement lumière : sur le site www.le-reservoir.info (espace pro)
	Autre :
	Surface de travail :
	Superficie scène : modulable (8m x 8m au max)
Ouverture : 8 m	
Profondeur : 4 à 8 m	
Hauteur minimale : 3,5 m	
Hauteur maximale : 4,5 m	
Accroches possibles (arts du cirque) : non	
Revêtement (tapis de danse, plancher flottant, sol dur...): plancher sur scène (4m x 8m) et béton au sol / possibilité de tapis de sol noir	
Hébergement / Restauration (précisez si les coûts sont pris en charge par la structure ou sont à la charge de la compagnie)	Type et capacité d'hébergement : hôtel, gîte Coût de l'hébergement : de 30 à 60 euros / personne Type et capacité de restauration : cantine municipale Coût de la restauration : 7,25 euros / repas Selon accords, les coûts de restauration peuvent être pris en charge directement.
Type d'accompagnement des équipes accueillies (regards extérieurs, relais d'infos et de communication, aide technique, fabrication des décors...)	Regard extérieur, relais d'infos et de communication
Modalités d'ouverture au public (restitution, actions en direction des publics)	Restitution et/ou actions culturelles sont nécessaires pour prétendre à une résidence
Nombre d'équipes accueillies chaque année (précisez quelques exemples)	Une dizaine de compagnies chaque année.